

Environnement
Une nouvelle
station pour
l'assainissement

Dossier urbanisme

**La ville
à livre
ouvert**

Waldmohr
Is-sur-Tille

**L'esprit
d'un
jumelage**

Mémoire

**Et l'enfance
trouva asile**



S o m m a i r e

Le mot du maire 3

Assainissement

Un investissement
pour l'environnement 4 - 5

Un calendrier bien réglé 6
Un CCAS, pour qui, pourquoi ? 6 - 7

Écho d'une expo

Aux arbres, écocitoyens ! 8

Jumelage avec Waldmohr

L'esprit d'un jumelage 9

Dossier

La ville à livre ouvert 10 à 14
compte rendu d'une étude d'urbanisme

Petit train à l'huile de coude 15
Extension du circuit des Lavières

Le monument se souvient 15
238 noms de soldats américains retrouvés

Association

La passion d'entreprendre 16 - 17

La tribune des élus 18 - 19

Mémoire

Et l'enfance trouva asile 20 -22

Rue Gambetta

Plantations de saison 23
Le « tour de ville » d'Is, 23
mots croisés de Jean Rossat

Festival de printemps 24

Les mots croisés francophones à Is-sur-Tille



Is ci et là,
bulletin municipal
de la Ville d'Is-sur-Tille

Courriel : mairie@is-sur-tille.fr

Site Internet :
<http://www.is-sur-tille.fr>

Directeur de la publication :
Michel Maillot

PAO : Christian Baujard,
Christine Nogueira

Photos : Christian Baujard

Imprimé par ICO - Dijon

Tirage : 2 200 exemplaires

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1274-82342

Couverture : vue d'Is-sur-Tille depuis le quai Miton, 10 avril 2004

Le Mot du Maire



Les périodes électorales sont des moments forts de notre démocratie où chacun fait le bilan, propose des projets et des orientations sur l'avenir et où enfin les citoyens s'expriment.

Certes, les critiques ne manquent pas à l'égard des élus. Néanmoins, ce sont bien eux qui prennent les décisions ayant des conséquences concrètes sur notre vie quotidienne. Nous sommes tous concernés par la réfection d'une rue, d'un trottoir, d'une école, la création de logements, d'une zone industrielle, les actions multiples dans les domaines sociaux, sportifs et culturels.

À Is, durant cette période électorale, la vie a continué et vos élus, avec l'aide précieuse des agents de la commune et de nombreux partenaires, ont poursuivi leur travail. Les projets avancent.

La première tranche du lotissement Le Prévert se termine, les premières maisons devraient bientôt sortir de terre. Les bilans financiers des lotissements réalisés par la commune ont été présentés. Villecharles enregistre un excédent et Au-dessus-de-la-Côte, à proximité du collège, un équilibre parfait. Les prix pratiqués ont été raisonnables, et de surcroît, le contribuable issois n'a pas été sollicité pour ces réalisations qui participent au développement de notre commune.

Les aménagements de la rue Gambetta seront bientôt terminés et nous travaillons activement sur d'autres projets, qu'ils soient communaux, intercommunaux ou avec la participation de nos partenaires habituels. Il y a la remise en état de la rue Marie-Estivalet pour achever la rénovation de la traversée d'Is-sur-Tille, les aménagements de la place de la République, l'extension et la mise aux normes de la station d'épuration, la construction de vestiaires pour le foot, la réalisation d'une nouvelle perception, la poursuite des études pour la rénovation de l'hôpital, la création de la zone de Til-Châtel, etc.

Mais notre priorité actuelle est l'avenir de Linpac. J'ai remis à la direction du groupe Linpac un dossier complet proposant des solutions pour la construction d'une nouvelle unité de production afin de maintenir les emplois sur notre territoire. Désormais, la décision appartient aux actionnaires.

Pour poursuivre leur travail, les élus ont besoin de votre confiance et le premier signe de cette confiance est d'aller voter. Vous l'avez fait massivement lors des élections régionales et cantonales. Au nom de tous les élus, je vous en remercie.

Michel Maillot

La station d'épuration

Un investissement pour l'environnement

Assainir les eaux usées qui proviennent de nos habitations, voilà une nécessité qu'on ne peut plus feindre d'ignorer.

La construction de la nouvelle station d'épuration pour Is et Marcilly est maintenant lancée. Retour sur un projet qui fait appel au bon sens, à des normes et techniques nouvelles... et au soleil.

Dans *Is ci et là* n° 22 de l'automne 2003, le dossier consacré à l'assainissement déclarait que « l'eau que nous buvons provient de l'ignon... et y retourne » et relatait la manière dont la pollution des eaux usées est traitée à la station d'épuration d'Is-Marcilly. Un certain nombre de problèmes à résoudre étaient mentionnés.

Un projet important de restructuration de cette station est en cours. Le double objectif à atteindre est d'augmenter notre capacité de traiter la pollution des eaux usées, et d'autre part de rendre plus performante la filière d'élimination des boues résiduelles.

Différentes raisons ont conduit le syndicat à engager cette restructuration qui permettra de rénover la station d'épuration et de pérenniser la filière d'élimination des boues.

UNE LIMITE DÉPASSÉE

La capacité actuelle de la station est à la limite de ses possibilités de traitement.

L'auto-surveillance confirme les rapports du *Service d'assistance technique et d'étude aux stations d'épuration* (SATESE) de Côte-d'Or : la pollution actuelle traitée par la station peut être évaluée

entre 7 000 à 8 000 équivalents-habitants. Cette limite actuelle de la station est déjà atteinte, voire dépassée par périodes, en particulier lors de pluies importantes.

L'accroissement prévisible de la population, compte tenu des lotissements prévus dans les deux communes, ne permettra plus d'assurer un traitement satisfaisant, conforme aux normes en vigueur. La capacité de traitement selon les normes actuelles sera largement dépassée.

LES DÉFAUTS S'ACCUMULENT

La maçonnerie du bassin d'aération n'est pas en bon état. Des fissures importantes sont visibles sur la partie au-dessus du sol et laissent présager un vieillissement prématuré.



Le traitement actuel des boues

D'autre part, ce bassin est rectangulaire, ce qui n'est pas la forme idéale pour les types de traitement envisagés, et il ne possède pas de regard de dégazage.

L'oxygénation se fait par brassage, ce qui provoque des problèmes d'hygiène (diffusion d'aérosols) et des dysfonctionnements par grand froid.

DIMINUER LA POLLUTION REJETÉE

L'agglomération Is/Marcilly est située dans une zone sensible, à la tête du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Il est nécessaire et obligatoire de mettre en place des traitements complémentaires permettant de réduire des flux polluants, sources d'eutrophisation, c'est à dire de prolifération des végétaux et de diminution de la teneur en oxygène de la rivière. De là vient l'obligation de diminuer d'au moins 75% l'azote et le phosphore rejetés.

Il y a aussi obligation, pour les agglomérations de plus de 2 000 équivalents-habitants, de se mettre aux normes avant fin 2005. Il était donc nécessaire, et pleinement souhaitable, de prévoir la construction d'un nouveau bassin biologique moderne qui traitera facilement le volume de la pollution que nous engendrons.



Photo France Assainissement

Photomontage montrant la future station d'épuration dans son environnement

DES BOUES EMBARRASSANTES

Que faire des boues résultant de l'assainissement des eaux rejetées dans la rivière ?

Malodorants et d'aspect peu engageant, ces résidus ont mauvaise presse. Ils sont le résultat concret dans l'environnement de la présence humaine.

Heureusement, leur valeur agronomique est bonne. On sait par ailleurs que la voie du développement durable passe par la filière de valorisation agricole. L'épandage de ces boues n'est donc pas un pis-aller, c'est une solution viable qui permet de recycler l'azote et les phosphates.

Actuellement prévaut un contexte de méfiance généralisée concernant la sécurité alimentaire. L'industrie agroalimentaire entretient en toute logique des réticences vis à vis des boues issues des stations d'épuration. En vertu d'un principe de précaution, les agriculteurs souhaitent avoir une plus grande assurance concernant la qualité des boues qui sont épandues sur leurs champs.

Il faut bien sûr tenir compte de ces paramètres. C'est dès la station d'épuration qu'il faut trouver des solutions pour pérenniser la filière de valorisation agricole, de loin la manière la plus économique et la plus écologique de se débarrasser de ce résidu encombrant, mais naturel. Et une solution qui s'impose est d'épaissir ces

boues avant de les confier de nouveau à la terre.

La capacité de stockage actuelle des boues dans notre station est de 1 000 mètres cubes. Elle est insuffisante. La durée du stockage ne dépassant pas trois mois et demi, le volume de stockage devrait être porté à 3 300 m³ dans les conditions actuelles de fonctionnement. Mais ces données changent si l'on épaissit les boues pour obtenir une *siccité* (taux de matière sèche) d'au moins 30 %.

ÉPAISSIR LES BOUES, C'EST MIEUX

Ce traitement des boues visant à les épaissir considérablement a de nombreux avantages. Il améliore les conditions d'épandage, diminue le nombre de rotations (ou transports). Il améliore la capacité de stockage sur place et la qualité-même des boues. Il permet d'envisager des solutions alternatives à l'épandage sur les terres agricoles, par exemple la mise en décharge, ou l'incinération (beaucoup plus coûteuses.)

LE SOLEIL EST DE LA PARTIE

Cet épaississement peut être obtenu par divers procédés selon

la siccité désirée, au moyen de filtres-presses ou par séchage. Une solution particulièrement respectueuse de l'environnement consiste à utiliser l'énergie solaire pour un séchage permettant d'arriver à une siccité au moins égale à 70 %.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par le syndicat d'assainissement. Cette technique est certes plus chère à l'investissement qu'un filtre, mais le résultat obtenu (la siccité) est supérieur et les frais de fonctionnement sont plus faibles, ce qui permet d'envisager des économies sur le long terme.

Dans le cas où il ne serait plus possible à l'avenir de recourir à l'épandage agricole pour éliminer les boues, leur destruction se ferait par incinération. Le coût de ce traitement sera d'autant plus bas que la siccité des boues sera plus élevée.

Is ci et là tiendra ses lecteurs informés de l'avancement de ce projet qui est maintenant bien engagé. Les études sont actuellement en cours et les travaux devraient commencer fin avril, pour une durée d'une année.

JACQUES GRELET

Adjoint au maire
Président du syndicat d'assainissement



Image France Assainissement

Disposition des futures installations sur le site actuel de la station

Réservation des salles communales

Un calendrier bien réglé

Les salles municipales sont mises à disposition gratuite des associations et des services qui en font la demande à l'accueil de la mairie. Elles peuvent être également louées aux personnes ou entreprises privées. Ainsi, pour l'année 2003, c'est près de 700 demandes qui ont pu être satisfaites.

L'utilisation de la salle des Capucins nécessite une organisation rigoureuse : elle héberge des événements accueillant un nombre public et l'organisation de ces manifestations nécessite souvent une préparation plusieurs mois auparavant.

Le calendrier 2004 a été validé fin 2003 au cours d'une réunion du Conseil communal de la vie associative. Il sera diffusé par le moyen d'Is infos, distribué chaque

mois dans les boîtes aux lettres d'Is-sur-Tille.

Les semaines qui viennent seront riches en manifestations organisées par les associations issoises. En fonction des informations en notre possession à l'heure actuelle, nous pouvons constater une fois encore l'excellent usage et le taux d'occupation élevé des salles de la commune. Des week-ends d'août et septembre ont été réservés à des fêtes familiales. À n'en pas douter, les quelques dates libres trouveront vite preneur.

Le calendrier 2005 sera arrêté fin 2004, en concertation avec les associations.

À toutes ces animations s'ajouteront les manifestations extérieures, notamment les rencontres sportives et les rendez-vous d'été des sports mécaniques, en espé-

rant que les conditions météorologiques seront plus clémentes que celles de l'été 2003, qui avaient obligé à annuler une épreuve.

L'ensemble de ces événements participe de l'animation de la commune. Ces manifestations sont de qualité et donnent un bel aperçu des activités des associations. Elles peuvent aussi leur apporter un apport financier non négligeable. Que leurs dirigeants et adhérents, qui en assument l'organisation en plus, pour beaucoup, des activités régulières, en soient vivement remerciés et encouragés par une assistance encore plus nombreuse.

JEAN-MARC COLLET

Adjoint chargé des relations aux associations locales

Un CCAS... Pour qui, pourquoi ?

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement lié à la commune, autonome, disposant de son propre budget. Il est administré par un conseil présidé par le maire, Michel Maillot. Sa gestion est confiée à une responsable, Hanane Ez Zriouli, et à une directrice, Sylvette Sugnot-Gabriel, directrice générale des services de la commune.

Ses missions obligatoires sont l'instruction des demandes d'aide sociale et la lutte contre les exclusions. Pour mener à bien ces tâches, le CCAS est en réseau avec les professionnels du secteur social et les partenaires associatifs locaux.

UN CHOIX POLITIQUE

D'autres compétences peuvent compléter ses champs d'actions. Elles résultent d'un choix politique fait par les élus et les membres du conseil d'administration.

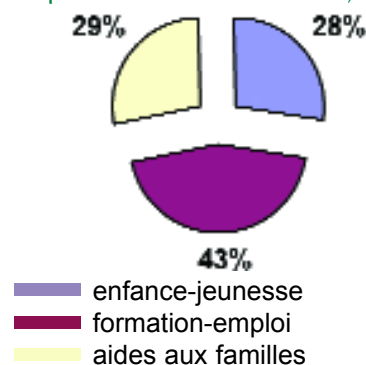
C'est le cas à Is-sur-Tille, où le CCAS intervient dans de nombreux domaines de l'action sociale en faveur des plus démunis, des personnes en situation précaire ou des personnes âgées.

C'est dans ce cadre que sont instruites les demandes de logement social, les dossiers APA (*aide personnalisée à l'autonomie*), les demandes d'aide sociale, les naturalisations, l'aide juridictionnelle.

Le CCAS gère aussi les inscriptions des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent bénéficier

du portage de repas à domicile, une compétence désormais gérée par la communauté de communes (Covati) et l'hôpital local. Il complète le dispositif d'aide de la Covati afin de réduire le coût de ce service et le rendre accessible à tous.

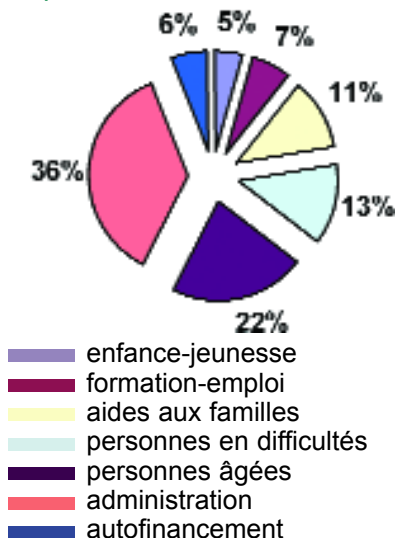
Dépenses d'investissements, 2004





Renforcer les liens sociaux : la Semaine bleue

Dépenses de fonctionnement, 2004



UN TRAVAIL EN RÉSEAU

En lien étroit et permanent avec les services sociaux de l'Espace solidarité et famille (ESF), le CCAS examine des dossiers d'aide pouvant ouvrir droit à des prestations telles que des bons alimentaires, des secours en argent ou des prêts sans intérêts.

Le CCAS peut, par voie de subventions, soutenir les projets des associations caritatives et il participe aux travaux des diverses instances locales comme le Comité de développement social local (CDSL) ou le projet de médiation sociale en direction des 16-25 ans de la Covati.

PROXIMITÉ ET SOUTIEN

C'est avant tout un lieu d'écoute, d'information et d'orientation. Les entretiens, lorsqu'ils sont l'objet de situations particulières, sont menés par la responsable en lien direct avec Michel Maillot, dans le respect de la plus grande confidentialité.

La responsable du CCAS assure l'accueil des familles de défunts et la gestion des trois cimetières de la ville. Pour un meilleur service, la commune fait actuellement un inventaire sur le terrain et un relevé des épitaphes, des concessions et des inhumations.

Chaque année, le CCAS s'occupe également de l'organisation du repas des aînés et de la Semaine bleue et il apporte son soutien au Téléthon. Ces trois actions répondent à la volonté des élus d'agir positivement sur la création de liens sociaux qui conduisent à une société plus solidaire. Elles sont pilotées par Mireille Rousselet, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux personnes âgées, et Monique Bigeard, conseillère municipale.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Le CCAS a mis en place, pour les personnes seules de passage, un local d'urgence géré conjointement avec la Communauté des Trois rivières.

Enfin, il a aussi mis en œuvre, en collaboration avec l'organisme de formation le CESAM (*concilier l'économique et le social, aider*

aux mutations) de Dijon, deux ateliers à Is-sur-Tille : un atelier de réapprentissage des savoirs de base (français et mathématiques) à entrée permanente ainsi qu'un atelier d'alphabétisation pour celles et ceux qui souhaitent apprendre le français.

FRANÇOIS THIBAUT

Premier adjoint au maire

HANANE EZ ZRIOULI

Responsable du CCAS

L'activité du CCAS

Pour le CCAS, l'année 2003 a représenté 397 entretiens avec les usagers, 75 réunions de synthèse avec les partenaires, 74 réunions institutionnelles, 27 visites à domicile et 12 accompagnements vers d'autres services. 71 familles ont bénéficié de bons d'alimentation, 36 dossiers d'aide ont été traités par le conseil d'administration pour des demandes de prêts ou de secours.

Le conseil d'administration

Président : Michel Maillot

Vice-président : François Thibaut

Membres : Monique Bigeard, Christiane Brunel, Régine Frairrot, Odette Gueniot, Christelle Jeaugey, Mireille Rousselet, Michèle Terrand, Daniel Lefebvre, Francis Muller, Jacques Thibaut.

Aux arbres, écocitoyens !

On lui rend la vie dure... Le tronc enserré par un tapis d'asphalte à son pied, l'arbre en ville subit de nombreuses agressions. Pour mieux préserver son patrimoine arboré, la Ville apprend à bien le connaître.

Pendant la première semaine de février, la salle du marché a servi de cadre à une exposition fréquentée par près de trois cents personnes.

Au moment où notre ville est placée devant la nécessité de remplacer une proportion très importante de ses tilleuls séculaires, il a paru utile de consacrer un peu de temps et d'espace à l'arbre, élément esthétique de notre cadre de vie, essentiel au sentiment de bien-être des habitants.

L'exposition poursuivait quelques objectifs simples : apprendre à reconnaître les différentes essences d'arbres dans nos forêts, mieux identifier les arbres d'ornement présents dans la commune, prendre connaissance par l'image du compte rendu de l'expertise des arbres de la commune conduite par l'Office national des forêts (ONF).

Réfléchir au rôle de l'arbre dans notre commune, les élus l'ont fait en associant les habitants dans plusieurs réunions publiques. Il fallait prolonger cet effort d'information et y associer les jeunes, qui sont venus avec leurs professeurs visiter l'exposition à la salle du marché. Une centaine de collégiens et cent vingt élèves de l'école Anatole France ont ainsi circulé dans le décor reconstitué d'un coin de forêt avec une source

(petite prouesse du Services des Espaces verts sous la conduite d'Yves Lavoignat). Ils ont pu voir de plus près, au centre de la salle, comment un tronc creux donne à l'arbre une seconde vie après sa mort biologique, en abritant une faune variée. Et les *écocitoyens* en herbe ont pu apprendre à nommer toutes les agressions auxquelles les arbres de nos villes sont soumis.

SEPT MAUVAIS COUPS PORTÉS À L'ARBRE

Nous vous proposons cette même question en forme de quiz. Nous avons recensé sept causes principales d'affaiblissement des arbres en ville. Combien pourriez-vous en retrouver ?

MICHEL GASNIER
Adjoint au maire

Quiz pour tous

Pouvez-vous citer sept agressions courantes que les arbres subissent en ville ?

•••••

1 L'élagage excessif.
2 Les travaux de voirie, qui mutilent les racines.
3 L'usage du sel de déneigement.
4 Les polluants atmosphériques, plomb dans le supercarburant, poussières, aérosols, ...
5 Le stationnement des voitures trop près des troncs, qui a pour effet de tasser le sol.
6 L'asphalte tout autour du tronc, qui imperméabilise le sol et prive l'arbre de l'eau de pluie.
7 Les blessures dans l'écorce, le plus souvent provoquées par les automobiles.
Il n'est pas facile d'agir sur toutes ces causes à la fois. Pour éviter l'élagage drastique (comme notre commune l'a connu par le passé), il faut planter des arbres adaptés par leur taille adulte à leur environnement urbain. C'est la philosophie qui a prévalu dans l'aménagement de la rue Gambetta.



Exposition : l'arbre en milieu forestier, en milieu urbain

L'esprit d'un jumelage



Après la signature : Axel Müller, président de la Communauté de communes Waldmohr, Michel Maillot, Friedrich Wunn, maire de Waldmohr et Volker Schlegel, député du district Kusel, représentant le Landrat (Administrateur régional élu.)

Samedi 3 avril, une délégation de la Ville d'Is-sur-Tille a reçu un accueil particulièrement chaleureux à Waldmohr, petite ville de Rhénanie-Palatinat. L'objet de la rencontre était la signature officielle du jumelage entre les deux villes, à la suite de contacts fructueux entrepris à l'été 2003.

L'accord signé à Waldmohr n'est qu'un premier pas dans une relation

qui ne doit pas se borner à des échanges entre élus. Un comité de jumelage verra le jour à Is-sur-Tille, avec pour objectif de créer de nouveaux liens, susciter des rencontres, développer la connaissance mutuelle de nos deux cultures. Des échanges scolaires et associatifs constituent la prochaine étape que les élus issois se sont engagés à faciliter.

POURRAIT MIEUX FAIRE

Soit dit en passant, tout au long du week-end, les Issois ont fait quelques timides tentatives dans la langue allemande, tandis que plusieurs de leurs hôtes montraient une maîtrise impressionnante du français. Une situation qui n'est pas unique, mais révélatrice de la mauvaise connaissance des langues qui prévaut dans notre pays. Et si le rapprochement de nos deux communes développait aussi chez nous le bon usage de la langue allemande ?

COUP D'ENVOI LE 28 MAI

Une réunion d'information en vue de créer un comité de jumelage aura lieu le 28 mai à 18 h 30 à la salle de l'Orangerie. Toutes les associations sont invitées, mais aussi les personnes intéressées par ce rapprochement passionnant de notre commune avec nos voisins et amis allemands. Venez nombreux !

HENRI GAUDÉ

Adjoint au maire

DOMINIQUE LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée

Le contrat de jumelage entre Waldmohr et Is-sur-Tille

Étant donné l'expérience de l'Histoire et conscientes qu'apprendre à se connaître, à se comprendre et à se respecter mutuellement

constitue la meilleure garantie d'une amitié solide et durable entre les peuples, les municipalités de Waldmohr et d'Is-sur-Tille scellent officiellement le jumelage de leurs deux communes avec la promesse solennelle

de favoriser dans l'avenir les rencontres de leurs représentants municipaux de rendre possible et de consolider les liens entre les groupes, les familles et les citoyens de nos deux communes sur le plan scolaire, culturel, sportif, professionnel et de l'amitié

AFIN DE CONTRIBUER À L'ENTENTE COMPLÈTE ENTRE NOS DEUX PEUPLES.

Fait à Waldmohr
le 3 avril 2004



Dossier

La ville à livre ouvert

Beaucoup de travaux en ville répondent à un besoin immédiat, voire à une urgence. Mais il est bon parfois de consacrer un temps à la réflexion et de voir comment donner de la cohérence et une plus grande qualité esthétique à ce qui est entrepris.

C'est dans cet esprit que la commune a confié au cabinet d'architectes Boyer-Maniaque une étude sur l'aménagement des espaces publics urbains.

La ville est un livre ouvert à qui sait la lire. Les architectes Michel Boyer et Sylvie Maniaque ont arpenté les rues d'Is-sur-Tille pendant plusieurs mois, consulté les plans du cadastre et le POS (*plan d'occupation des sols*) de 1998. Ils ont beaucoup regardé, photographié, comparé, dessiné.

Le 19 février, ils ont présenté aux Isois leur lecture de la ville. Ils ont exposé leurs propositions pour mettre en valeur les atouts indéniables, parfois connus de tous, mais parfois cachés, d'Is-sur-Tille. À l'appui de leur démonstration, un discours clair et vigoureux, une conviction communicative et une visite guidée en images de la ville avec de très nombreuses photographies et des plans légendés.

UN PORTRAIT D'IS-SUR-TILLE

Il ressort de cette présentation l'impression d'un potentiel inestimable, celui, peut-être, de la plus belle ville de sa catégorie en Bourgogne. Mais il apparaît aussi qu'il faudra savoir être patient, et travailler sur un long terme à rétablir ce que des décennies de moyens insuffisants ont négligé ou parfois défait. Le parc du château en est un exemple bien connu, mais il y en a d'autres.

*La beauté
d'Is-sur-Tille
tient à
son tracé
organique*

L'objectif de leur étude n'étant certainement pas de jeter l'anathème, les architectes ont longuement décrit ce qu'ils ont trouvé dans notre ville et expliqué dans quelle direction les élus actuels et leurs successeurs peuvent envisager de travailler, sans pour autant encourir de dépenses inconsidérées.

Les projets esquissés, les secteurs à améliorer ont une valeur de proposition pour plusieurs décennies à venir. La rue Gambetta, actuellement rénovée sous la conduite des architectes, est le premier chantier d'une longue série qui s'inscrit dans une perspective raisonnée — et raisonnable — visant à embellir la ville tout en la rendant plus conviviale et facile à vivre pour ses habitants.

LA VILLE ET SA RIVIÈRE

La beauté d'Is-sur-Tille tient à son tracé *organique*. Nous sommes à l'opposé d'une ville au plan quadrillé ou purement géométrique. Le développement des quartiers s'est fait à partir de la rivière et a occupé l'espace au fil des siècles par époques successives, chacune apportant une ligne nouvelle qui suivait le mouvement du cours d'eau.

Partant de la partie basse de la rivière, une pénétrante a facilité la circulation.



C'est la rue Pasteur, que prolonge la rue Dominique Ancemot. Cette voie franchit un bras de l'Ignon sur le pittoresque Grand Pont, avec de part et d'autre une place qui marque une pause : la place Jean-Durand et la place de la République. La rue continue son ascension jusqu'au Coin des 5 rues. À cet endroit naît une fourche à trois branches, chacune structurée par une place : la rue Jean-Jaurès à l'est et la place de Verdun, la rue Laignelet au centre avec la place Docteur Grépin, enfin à l'ouest la partie haute de la rue Dominique Ancemot et la place Général-Leclerc. Le promeneur qui tourne le dos à la rivière et suit cet itinéraire peut revivre la progression séculaire de la ville, son développement sans hâte par paliers successifs, de place en place et de passages en ruelles.

Une autre pénétrante, rectiligne celle-là, suit le bief des Courtines, cours d'eau artificiel construit pour les besoins de l'industrie naissante : C'est la rue Gambetta, belle promenade qui fait la jonction du parc naturel des Capucins avec la ville, sorte d'ent-deux qui affiche la mémoire de ses deux origines, la nature à demi-sauvage du parc et l'univers urbain et civilisé de la ville. Ouverte à l'habitation humaine mais refusant la circulation automobile, elle est propice aux rencontres et à la promenade sous ses arbres qui se marient à ceux de la grande allée du parc des Capucins. Les travaux entrepris respectent cette dualité et préserveront pour les générations à venir le charme de cette rue emblématique de la ville enchassée dans un environnement naturel à demi-sauvage.

LA VILLE FORTIFIÉE

Les temps troublés du Moyen Âge et des guerres de religion ont apporté leur empreinte sous la forme d'un mur fortifié censé défendre la ville. Ce rempart a disparu presque entièrement, mais on en retrouve facilement l'ancien périmètre et l'emplacement de ses trois portes monumentales. Ainsi, la ville intramuros apparaît clairement sur le plan et sa

Le visiteur moderne de la ville avoue qu'il s'y perd un peu.

forme circulaire invite à en faire le tour... pour autant qu'il soit encore possible de le faire. En réalité, la disparition des murs d'enceinte de la ville a souvent entraîné dans sa suite des modifications qui ont brouillé la clarté du tracé originel.

Et le visiteur moderne de la ville avoue qu'il s'y perd un peu. Les sens imposés à la circulation automobile n'ont guère arrangé les choses. La traversée d'Is-sur-Tille en voiture contourne la place principale, permettant seulement d'effleurer du regard l'église et la mairie, au lieu de conduire résolument à ce lieu central, au style architectural affirmé.



— anciennes fortifications — axes de développement de la ville

Le « tour de ville » suit le tracé des anciennes fortifications

PORTRAIT DE L'ÉTUDE

Il s'agit donc de redonner de la lisibilité au centre intramuros, tout en respectant le tracé organique de la ville et ses lignes de développement séculaires. Il faut en même temps faire cohabiter dans la plus grande harmonie possible les cheminements d'usagers différents, flâneurs et piétons, cyclistes, écoliers et collégiens, automobilistes résidents ou en transit.

C'est cet objectif complexe que sert l'étude rendue par les architectes. Et les cha-

Il s'agit donc de redonner de la lisibilité au centre intramuros

pitres d'analyses et de propositions, abondamment illustrés de photos éclairant pertinemment le propos, offrent matière à réflexion et aident à une flânerie de l'esprit qui projette bien avant dans l'avenir. Les habitants, les élus d'aujourd'hui comme ceux de demain pourront toujours y trouver une image claire et épurée de leur ville, et des secteurs de projets à mettre en application pour faire naître peu à peu un cadre urbain accueillant, élégant et pratique à vivre.

L'étude est à la disposition de tous les habitants qui voudront la consulter à la mairie. Pour encourager les lecteurs d'Is ci et là à franchir le pas et venir se rendre compte par eux-mêmes de l'intérêt de cet ouvrage, nous avons choisi de rapporter deux des propositions qu'il contient.

Une première proposition est réalisable dès à présent, par touches successives : le continuum du « tour de ville ». L'autre proposition est à réserver pour les années futures en raison de son ampleur : l'aménagement des abords du château.

LE « TOUR DE VILLE »

Le tracé des anciennes fortifications à Is-sur-Tille apparaît encore nettement par endroits, mais il a plus souvent cédé le pas aux aménagements successifs des derniers siècles. Pour obtenir une meilleure lecture de la cité et un plus grand confort des usagers, il est essentiel de redonner de la vigueur au périmètre des anciens ramparts et de boucler le « tour de ville » inachevé. Déjà en 1998, lors de la révision du plan d'occupation des sols (POS, maintenant PLU, plan local d'urbanisme), il avait été prévu de prolonger la rue du Colombier par un franchissement de l'Ignon et une voie nouvelle reliant le quartier de l'avenue Carnot à la route de Châtillon.

L'étude confirme cette option, en corrigeant toutefois le projet dans son tracé, en l'incurvant nettement en direction de la rue Marie Estivalet via la rue Félix Léchenet de manière à suivre la courbe naturelle de l'enceinte originelle.

LE RÔLE DES ARBRES

Cette création mise à part, la mise en valeur du « tour de ville » ne nécessite pas

d'équipements coûteux. La plantation d'arbres d'alignement suffirait le plus souvent à révéler le périmètre du cœur de ville historique tout en assurant une transition harmonieuse avec son environnement immédiat. Dans la rue Anatole France par exemple, des arbres taillés au port moyen répondraient aux sujets imposants présents de l'autre côté de la voie, dans le parc du château. Plus loin, de grandes formes libres feraient face au cimetière et à la haute



Présentation publique de l'étude le 19 février



Un franchissement de l'Ignon permettrait de relier l'avenue Carnot au quartier nord et la route de Châtillon

muraille qui est le seul vestige encore entier du rempart de la ville.

LES PLACES : ON PEUT MIEUX FAIRE

Quelques places jalonnent le tracé de la cité intramuros. Elles devraient être retravaillées pour assurer un passage sans heurt entre les univers parfois très différents qui les bordent.

Ainsi, la place de la Résistance gagnerait à être ouverte en supprimant la haie qui cache à la vue l'espace semi-naturel du parc des Capucins. Des plantations arborées abriteraient les alignements de voitures stationnées en quelques travées parallèles au cours de l'Ignon. La façade sud de cette place, du côté de la rue Victor Hugo, recevrait un traitement paysager en relation avec la place Villeneuve-Moret toute proche, espace rectangulaire que franchit dans sa diagonale la rue Mathilde-Vallot. Et pour faire revivre l'esprit de cette belle place « traversante », un double alignement d'arbres orienté nord-sud viendrait souligner les façades longitudinales de ses maisons.

L'effort serait donc minimal, dans tous ces projets, et dans d'autres que contient l'étude, pour faire renaître un « tour de ville » aujourd'hui trop peu lisible.

*Villeneuve-Moret :
Faire revivre l'esprit
de cette
très belle
place
traversante*

RELIER DES LIEUX DIFFÉRENTS

Mais le travail portant sur le périmètre du centre de la cité historique n'empêcherait nullement de le relier à d'autres lieux d'ambiance très différente. Des axes traversent librement les limites du cœur de ville pour se diriger vers des espaces symboliques de la ville. C'est la rue Gambetta qui pointe vers le parc des Capucins. Mais c'est aussi la rue Jean Zay, dans le droit fil de l'ancienne muraille ouest, qui conduit au complexe nord du collège entièrement rénové. Cette rue et le rond-point qui lui donne naissance mériteraient un aspect moins sommaire, avec une rotonde arborée, un double alignement de chênes avec des bas côtés à l'usage des piétons...

C'est un projet qui en impose par son évidente justesse et par la force et la pureté de son dessin : l'aménagement des abords du château. Quand l'imagination lui donne la troisième dimension qui lui manque sur le plan, il suscite aussitôt la rêverie et porte spontanément la pensée dans un temps futur qui verra sa réalisation...

BON DÉBUT

L'achat par la Ville, en l'an 2000, de la propriété Lécuyer au centre ville a permis, en abattant quelques longueurs de murs, de dégager la vue du château. L'allée Jean Moulin a gagné une perspective champêtre qu'elle ne connaissait pas auparavant, et la rue Anatole France de belles échappées en direction du parc du château.

UNE SUITE À DONNER

Il faut continuer cette ouverture et permettre qu'on voie le château depuis... la rue du château, par exemple. Cette voie qui grimpe en direction du quartier du Petit Bois, dans l'axe du château, a perdu dans les années 1960 le privilège de regarder le parc en raison de la construction de l'ensemble scolaire du collège.

La proposition principale de l'étude consiste à démolir l'ancien bâtiment des logements du collège reconverti en bureaux pour la mission locale, la médecine du travail et en salles pour le centre de loisirs. L'effet de mise en lumière serait immédiat, en dégageant la façade sud du château.



Un jardin à la française de conception contemporaine, une cour d'honneur, des cheminements matérialisés par les arbres, un front paysager à l'anglaise.

Après avoir déplacé la cour de récréation de l'école en direction de la rue Anatole France, l'espace serait libre pour accueillir un parterre symétrique à la française, sur un carton d'inspiration contemporaine.

La cour d'honneur du château, située entre l'office de tourisme et l'ancien préau, prendrait un tout autre aspect avec un traitement paysager, sans accès aux automobiles, et la réalisation d'un bassin dans l'axe de la composition générale. La démolition du préau permettrait de retrouver une perspective sur la ville avec, au premier plan, le portique en surplomb accueillant une collection de roses anciennes et botaniques.

L'ART DES TRANSITIONS

Pour ce projet comme pour le « tour de ville », la mise en relation des espaces ainsi (re)créés avec l'environnement urbain immédiat a une importance primordiale.

Une large allée arborée pour l'usage des piétons pourrait relier la place Général-Leclerc (place de la mairie) à la cour d'honneur et à la rue Anatole-France, en limite ouest du château et des jardins, avec des liaisons transversales en direction de l'allée Jean-Moulin.

Un autre cheminement, empruntant l'actuel parking de l'Orangerie (dont le réaménagement constitue un autre secteur de

projet) mettrait en réseau le bâtiment de l'Orangerie et le plateau de sport actuellement isolé derrière les cuisines de l'école.

Du côté de la rue Anatole France, le passage récemment créé à l'intérieur de l'enceinte du château pour l'autobus de ramassage scolaire serait aménagé en une boucle circulaire à l'abri de la circulation générale.

Les espaces du château regardant du côté de la rue Anatole France recevraient des arbres dans une composition à l'anglaise formant un front paysager en relation avec le parc et la rue.

LES ARBRES, ENCORE...

Il faut souligner de nouveau le rôle de tout premier plan accordé aux arbres dans l'agencement général des espaces du château. Filtre visuel efficace entre des architectures d'époques différentes (en particulier entre le château et le bâtiment de l'école Anatole France), ils créent des transitions avec les espaces environnants. Ils servent à concrétiser les différents cheminements et contribuent à mettre en valeur les espaces traversés.

UN DÉTAIL PRATIQUE

Le stationnement des voitures aux abords du château serait inévitablement redistribué, mais sans connaître de perte d'emplacements.

DES CHEMINS POUR LA PENSÉE

Mises à part ces deux propositions contenues dans l'étude, la liste est assez longue des zones dont l'agencement pourrait être grandement amélioré pour apporter un plus grand confort aux usagers et une meilleure qualité esthétique. Les changements préconisés n'ont rien d'un chamboulement et peuvent souvent se faire à peu de frais, pour peu qu'on accepte de prendre quelque recul et de s'écarter de la notion de *fonctionnel* à l'exclusion de toute autre.

CHRISTIAN BAUJARD

Sources : « *Is-sur-Tille, Ville intramuros, continuum des espaces publics, étude diagnostic, programmation et orientation d'aménagement* », Michel Antoine Boyer et Sylvie Maniaque, janvier 2004 et présentation publique du 19 février 2004.

*Les arbres,
filtre visuel
efficace
entre des
architectures
d'époques
différentes*

Petit train à l'huile de coude



Photo Train touristique des Lavières

Pose des rails pour l'extension du circuit

voyageurs du site des Lavières jusqu'au terrain de motocross. Un projet enthousiasmant pour ceux qui y travaillent, mais qui ne suffit pas toujours à faire oublier les courbatures du lendemain matin...

Il faudra encore un peu de patience. L'ouverture de la nouvelle boucle aura lieu en 2005.

LA SAISON 2004

Pour cet été, le train fonctionnera sur son itinéraire de 600 mètres tous les dimanches et jours fériés, de 15 à 19 heures, du dimanche 20 juin au dimanche 19 septembre.

Une nocturne aura lieu le samedi 20 août dès 20 heures.

Pendant toute la saison, les visiteurs seront les bienvenus sur le petit train comme sur le site des Lavières, lieu agréable et accueillant pour les familles qui peuvent y pique-niquer.

Mais les bonnes volontés qui veulent tâter de la barre à mine peuvent aussi venir voir, de préférence le samedi pendant les travaux (deuxième samedi du mois.) Pour les plus fragiles, il y a des outils au contact moins rude, mais l'huile de coude est fortement conseillée.

Membres actifs de l'association du Petit Train des Lavières ils ne craignent pas les loisirs physiquement éreintants. Depuis plus d'un an, ils engloutissent leur temps libre dans l'aménagement d'une extension du circuit qui conduira les

Le monument se souvient

Le monument aux morts d'Is-sur-Tille présente, sur sa face sud, le relevé méticuleux de plus de 230 noms de soldats américains morts dans le gigantesque camp américain bâti en 1917 à proximité de la gare de régulation d'Is-sur-Tille. Une particularité locale exceptionnelle, mais qui menaçait de s'effacer définitivement car la pierre avait mal résisté aux outrages du temps, et la plupart des patronymes américains étaient devenus illisibles.

La commune avait, à plusieurs reprises, entrepris des démarches pour retrouver cette liste disparue de toute archive. Sans beaucoup de succès, même auprès des autorités militaires américaines et de l'administration des archives aux USA. Fallait-il donc se résigner à laisser filer dans les limbes de l'oubli un hommage mérité à nos alliés d'Outre-Atlantique ?

Un habitant de Marcilly, Daniel Bourandy, ne l'a pas entendu ainsi. Avec une rare ténacité, il entreprit en 2000 de retrouver ces noms que la mémoire locale entend préserver. Au terme de longues recherches et d'un volume de courrier impressionnant, il réussit à trouver un correspondant américain qui détenait cette liste. Et Daniel Bourandy eut l'immense et légitime fierté de la remettre au maire d'Is-sur-Tille, après qu'elle eût été authentifiée par les autorités militaires américaines.

La remise en état de la façade américaine du monument, dans un état proche de l'origine, a donc été mise au programme des travaux 2004 de la commune, qui recevra une aide financière de deux partenaires, le Conseil général et le Souvenir français.

Il s'agira d'agrafer sur la partie abîmée trois plaques de pierre

deux qui recevront la gravure des noms américains, selon un projet accepté par l'architecte des bâtiments de France. La restauration sera achevée pour le 11 novembre.

Note

Le bulletin municipal a déjà abordé deux des sujets mentionnés dans cet article.

Le camp américain : *Is ci et là* n°5, janvier 1998.

Le monument aux morts d'Is-sur-Tille : *Is ci et là* n° 11, de janvier 2000.



La passion d'entreprendre

Né dans l'élan nouveau de coopération intercantonale du début des années 1990, le Club Entreprendre a concrétisé le souhait des entrepreneurs locaux de mettre en commun leurs compétences. Un objectif qu'il poursuit depuis avec conviction et toute la force d'un témoignage sur l'esprit d'entreprise.

Le Club Entreprendre est ouvert à tous les entrepreneurs locaux des cantons d'Is-sur-Tille, Selongey, Grancey-le-Château et de Saint-Seine-l'Abbaye. Il permet de favoriser la communication entre les entrepreneurs locaux.

Lieu de rencontre entre des partenaires issus d'activités très différentes, le Club représente une gamme de services et de compétences étendue. Ses adhérents, forts du dynamisme économique qu'ils exercent chacun dans son domaine, ont le souci de maintenir

et de promouvoir leur savoir faire. En mettant leurs énergies en commun, ils visent à créer une synergie humaine et technologique qui peut avoir des effets bénéfiques sur l'économie locale.

Mais la raison d'être de cette association n'est pas de dissenter sur une conception abstraite de son rôle. Il lui importe davantage de développer les services pratiques qu'elle peut rendre et de donner à d'autres entrepreneurs de bonnes raisons de venir élargir le cercle déjà large de ses adhérents.

POURQUOI SE REGROUPER

Le plus souvent, on entre dans le Club Entreprendre pour s'intégrer. Adhérer, c'est avoir un contact immédiat et amical avec les acteurs de la vie économique locale, les chefs d'entreprise de quatre cantons.

C'est aussi avoir l'opportunité de se présenter et de présenter son activité dans un contexte privilégié. Les nouveaux membres bénéficient d'une écoute de qualité et de nombreux contacts noués à l'occasion de réunions, de sorties thématiques, de repas, de manifestations diverses initiées par le Club.



Raymond Cordier, nouveau président du Club Entreprendre, a quelques idées qu'il entend bien mettre en œuvre au sein de l'association.

Il veut favoriser l'innovation, en organisant des échanges avec d'autres clubs d'entrepreneurs voisins. Les problèmes sont universels et l'expérience des uns peut enrichir la pratique des autres. Mais les questions économiques dépassent largement les limites cantonales, et des déplacements organisés emmènent les adhérents vers des destinations plus lointaines, comme la visite à l'Assemblée nationale le 8 avril. Le port de Rotterdam est dans les projets. Les réunions à thème, avec des intervenants extérieurs, sont une autre façon d'approfondir la réflexion collective et le transfert de l'information.

Le nouveau président souhaite aussi réformer la communication du club, tournée surtout vers les autres entrepreneurs et peut-être pas assez vers l'extérieur. Le site Internet est en voie de complète rénovation, pour offrir des informations en temps réel, avec des mises à jour régulières. Les nouvelles pages en ligne accueilleront par exemple un

service pour l'emploi, tenu à jour en collaboration avec les services sociaux, tels que les missions locales ou les assistantes sociales des Espaces solidarité-famille.

Mais surtout, Raymond Cordier se souvient de ses origines modestes et tient à promouvoir l'idée qu'entreprendre n'est pas un domaine réservé à quelques privilégiés. Il veut « donner l'envie de créer » qui est à l'origine de toute nouvelle entreprise. Pour bien affirmer ce principe de base, le club doit saisir les occasions de faire connaître la culture qui lui est propre, toutes les techniques et les savoir faire qui font sa richesse. Ainsi, il participe en temps que partenaire majeur au Forum des métiers organisé chaque année au collège.

Les entrepreneurs entrent aussi dans le Club pour partager leur expérience. Ils peuvent recenser les contraintes liées à la gestion quotidienne de leur entreprise. Ils apprennent à les connaître pour mieux les maîtriser.

Le Club donne par ailleurs à ses membres de nombreuses occasions de se former. Des réunions thématiques sont proposées tout au long de l'année aux adhérents. Les sujets sont variés et touchent aussi bien à l'aide juridique, la fiscalité, le management, la gestion, l'informatique... Ces réunions se tiennent à chaque fois dans un lieu différent, à l'invitation des maires des communes.

L'union des entrepreneurs au sein du Club facilite les échanges avec les collectivités locales et les institutions. Les élus locaux, maires et conseillers généraux, sont membres d'office du Club. Ils participent activement à la plupart des réunions. La discussion peut s'installer, des projets communs peuvent voir le jour.

Les chefs d'entreprise trouvent enfin une aide concrète grâce au regroupement des moyens. Les adhérents bénéficient des services d'une assistante de bureau, Audrey Jamet. Un soutien précieux pour le montage de dossiers et le suivi des démarches.

PROJETS

La communication sera développée pour faire découvrir les entreprises du Club au grand

public. Une plaquette sera éditée et un site Internet complet sera élaboré. C'est Audrey qui réalise actuellement ce nouveau site et sera chargée de l'animer tout au long de l'année afin d'en faire, dans les mois qui viennent, l'outil principal de promotion du Club.

Les visites sur le terrain présentent un intérêt certain, et le Club organise de nombreux déplacements dans des entreprises avec la perspective d'alimenter une connaissance mutuelle des activités économiques, des techniques et des savoir faire locaux. Diverses visites d'entreprises sont inscrites au calendrier de l'année 2004.

Les réunions avec des invités représentant des entreprises ou des organismes extérieurs porteront sur des sujets très divers, par exemple la compétence en temps partagé, l'innovation et la présentation de technologies nouvelles venues du Canada. Une présentation de la charte du nouveau Pays Seine-et-Tilles-en-Bourgogne est prévue pour l'automne.

Il ne fait guère de doute que le paysage économique de notre région ne privera pas le Club de sujets de débats ou de lieux à visiter dans les années à venir. De multiples occasions d'exercer un dynamisme que le Club Entreprendre cherche à faire partager.

ALBERT PHILIPPE



Photo P. Bunnell

Audrey Jamet, webmestre et assistante de bureau du club

Un club né avec l'intercommunalité

Le Club Entreprendre est une association de type loi 1901 (sans but lucratif) qui a vu le jour en 1992, première et importante initiative de la Charte intercommunale. Cette charte manifestait le désir des élus de formaliser la coopération économique de trois cantons (Is-sur-Tille, Selongey, Grancey-le-Château) au sein du tout jeune Pays des Trois Rivières. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) était présente sur les fonts baptismaux du jeune club.

Au départ, le Club comptait 18 membres mais il est aujourd'hui fort de 65 entreprises adhérentes, des PME et PMI représentant un grand nombre de salariés.

Contact

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou une aide pour le montage de dossiers divers, n'hésitez pas à contacter Audrey JAMET.

Club Entreprendre
Pépinière d'entreprises
rue des Plantes Bonjour
21260 SELONGEY

Tel : 03 80 85 50 60
Fax : 03 80 75 72 72

courriel : club-entreprendre@tiscali.fr



Toujours une forte présence des entrepreneurs locaux au forum des métiers au collège. Ici en avril 2003.

Tribune des élus

d'« Entreprenons ensemble »

Les élections cantonales et régionales de mars dernier ont rendu leurs verdicts.

S'il ne nous appartient pas de commenter les résultats dans cette rubrique, nous souhaitons rendre à Henri Constant l'hommage qu'il mérite.

Pendant plus de 18 ans, Henri Constant s'est consacré pleinement à ses fonctions de Conseiller général de notre canton, et de Président de la Commission des affaires sociales, tout en continuant d'exercer sa profession de médecin. Et cela, au prix d'un travail harassant, et en y laissant une grande part de sa santé.

Aussi, au moment où, victime d'un vote sanction d'origine nationale, et alors que le sort des urnes lui a été défavorable de seulement 53 voix, les élus d'« Entreprenons Ensemble » tiennent à lui dire merci après son annonce de quitter la vie publique.

Merci Henri, pour l'aide que tu as pu apporter aux uns et aux autres de manière discrète et en dehors de tout tapage électoraliste ;

Merci Henri, pour la manière empreinte d'humanité, de justice, d'équité avec laquelle tu as défendu les intérêts des habitants du canton en général, et de ceux d'Is-sur-Tille en particulier, et ceci sans esprit partisan, sans considération d'aucune sorte.

Merci Henri, pour toutes les réalisations qui ont pu voir le jour grâce à ton soutien, même si ce sont d'autres qui ont coupé le cordon le jour de l'inauguration.

Merci Henri, pour tous les projets actuellement en cours, et dont la réalisation finale interviendra alors que tu ne seras plus en charge de tes fonctions de Conseiller général. Gageons que tes successeurs sauront s'en souvenir et ne pas s'en attribuer le seul mérite.

Merci Henri pour...

Henri, nous pourrions continuer plus longtemps encore à rappeler tout ce que les Issois et Issoises te doivent.

Ainsi que l'a très justement dit le Président de Broissia le sort de ces élections est pour toi injuste.

Avec la démission d'Henri Constant de ses fonctions de conseiller municipal (accompagnée de celle de Maurice Desbois à qui nous disons également merci), c'est une page de l'histoire municipale et cantonale qui se tourne.

Je renouvelle à Michel Maillot, au nom de la liste « Entreprenons Ensemble », nos félicitations pour son élection.

À lui, qui désormais cumule tous les pouvoirs au plan municipal, intercommunal et cantonal, de mettre en œuvre tout ce qu'il a promis.

Il sait que, s'il souhaite associer les élus de l'opposition à certains dossiers sensibles, et à tout le moins les tenir parfaitement informés de l'avancement de ces dossiers, nous répondrons présents.

Il en sera ainsi chaque fois que l'intérêt de la Commune, du canton, et bien sûr de ses habitants est en jeu.

Le dossier LINPAC en est la parfaite illustration, où la période électorale étant passée, tous ceux présents au dernier conseil municipal, ont pu constater le bien fondé de nos craintes, et la justesse de nos informations...

Enfin Monsieur le Conseiller général si vous veniez à oublier vos promesses, nous saurons vous les rappeler.

Vous pouvez compter sur nous, comme les Issois et Issoises peuvent compter sur nous.

Henri Constant merci encore.

Une nouvelle étape

Les élus de la liste agir ensemble adressent toutes leurs félicitations à Michel Maillot pour son élection au conseil général de Côte-d'Or.

L'assemblée départementale est désormais dirigée par un exécutif fragilisé par la victoire des candidats de la gauche aux dernières élections (les 11 élus de droite n'ont représenté que 25 000 voix alors que les seuls 10 élus de gauche totalisent plus de 31 000 voix). Ce constat montre le rejet d'une politique départementale trop souvent partisane et sans ambition. Nous espérons que ces données objectives pèseront positivement sur les choix futurs des élus de la majorité gouvernementale qui administrent notre département.

Dans notre canton, dès le premier tour, une forte majorité d'électeurs, pas uniquement à Is-sur-Tille, avait voté en faveur du changement. Le résultat de l'élection montre que les habitants de notre ville, mais aussi ceux de nombreuses communes ont reconnu la rigueur, le travail et la disponibilité de Michel Maillot et l'ont choisi pour lui confier de nouvelles responsabilités. Son ambition pour le canton est la même que celle qui l'anime pour gérer notre ville et la communauté de communes : travailler aux projets qui regardent vers le futur, dans le sens de l'intérêt commun et du développement, avec le souci des plus faibles.

C'est dans une continuité naturelle que ce travail va se poursuivre. La communauté de communes a bénéficié d'un travail engagé à Is-sur-Tille (activités périscolaires, centre de loisirs, centre social, tourisme, école de musique, personnes âgées...). La gestion des intérêts de notre canton se fera dans le même esprit de transparence et de concertation que celui qui règne à la commune et à la communauté de communes.

Nous nous associons à l'hommage que Michel Maillot, lors du dernier conseil municipal, a rendu à Henri Constant, dont nous respectons la décision de démissionner du conseil après dix-neuf années de vie publique.

L'actualité communale se poursuit en dehors des polémiques stériles dont certains se nourrissent en période électorale. Extraites du dernier conseil municipal, plusieurs délibérations sont à noter :

La clôture des budgets de lotissements (Villemorand et Au-dessus-de-la-Côte) a permis de faire la lumière sur les fausses informations colportées dans le but de nuire et de jeter la suspicion. En effet, l'ensemble de ces opérations, dont le succès a favorisé le développement de notre cité, permettra d'intégrer un excédent de près de 55 000 € dans le budget communal. L'objectif de telles réalisations est d'accroître la population ; leur solde budgétaire doit être proche du simple équilibre.

Le budget communal avait été voté avant la période électorale et la dynamique d'évolution reste la priorité de l'équipe municipale. Il enregistre une stabilité des opérations d'investissement et une maîtrise des dépenses de fonctionnement compte tenu de l'amélioration des services aux habitants et de l'évolution des charges. Ces priorités budgétaires sont déterminées avec la plus grande attention afin d'en limiter les effets sur l'impôt. En 2004, les taux évolueront de 0,7% pour la part d'Is-sur-Tille, alors que l'inflation s'élève à 1,2%.

Une nouvelle étape commence pour Is-sur-Tille et son canton. C'est avec fierté et détermination que toute l'équipe municipale d'Is-sur-Tille se range derrière Michel Maillot pour construire avec toutes et tous un canton plus dynamique et solidaire.

LES ÉLUS DE LA LISTE AGIR ENSEMBLE

Et l'enfance trouva asile

Les bâtiments de la commune n'ont pas toujours eu l'usage qu'on leur connaît aujourd'hui. Plusieurs constructions ont d'abord été destinées à abriter des écoles. Retour dans une époque qui a voulu offrir un « asile » à ses plus tendres enfants.

Avez-vous déjà pris le temps, au cours de vos déplacements dans notre coquette cité d'Is-sur-Tille, de vous arrêter, la tête vide de tout souci pour quelques minutes, afin d'admirer la belle ordonnance de la face ouest de notre place du Général Leclerc ? Si oui, vous avez constaté l'impressionnante majesté des bâtiments qui s'y côtoient en un parfait alignement : hôtel de ville, église Saint-Léger, salle d'asile, ainsi que leur harmonieuse symétrie... Savez-vous que tout cela n'est pas le fait du hasard ? Et d'ailleurs,



*Caroline Charbonnel.
Buste en plâtre déposé dans
la chapelle Saint-Charles.*

connaissez-vous l'histoire de cet « asile » que nous appelons communément « salle Charbonnel » ?

Levez la tête et vous verrez au fronton de l'édifice le nom de son célèbre et généreux fondateur, Joseph, Claude, Marguerite Charbonnel, comte de Salès, général d'artillerie né à Dijon le 24 mars 1775, mort à Paris le 10 mars 1846, homme qui s'est illustré par une brillante carrière militaire riche en campagnes au service de la patrie, marquée de brillantes promotions (Chevalier de Saint-Louis, Pair de France, Inspecteur de l'artillerie) et dont le nom est inscrit au côté ouest de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Voyez que nous ne pouvons que nous enorgueillir d'un patronyme aussi presti-

gieux marqué en lettres imposantes au cœur de notre ville.

Le Lieutenant-Général Charbonnel était devenu, par adjudication du 25 septembre 1819, propriétaire du château de notre ville qu'il appréciait particulièrement (sûrement le plus riche propriétaire d'Is-sur-Tille à cette époque !) (1) et le destin fit d'une part qu'il fut nommé maire des Isois (1 400 âmes en ce temps-là) du 1^{er} février 1824 au 24 janvier 1826, d'autre part qu'il eut le malheur de perdre sa fille Caroline alors qu'elle n'était qu'une petite fille de 7 ans. Ce sont — sans aucun doute — ces trois raisons qui le poussèrent à faire une dotation charitable à la ville, dotation précisée à la veille de sa mort dans son testament : « Je lègue à ma femme 40 000 francs pour la fondation d'une salle d'asile à Is-sur-Tille et 600 francs de rente perpétuelle pour l'entretien de cette salle. Je lègue une rente perpétuelle de 200 francs pour les pauvres d'Is-sur-Tille. » Son vœu était conforme à une ordonnance royale qui reconnaissait l'existence de ces



Classe de maternelle, 1963-64

« Établissements d'asile » destinés à recevoir les filles et les garçons de 2 à 6 ans et où seraient donnés les soins nécessités par leur âge pendant les heures de travail de leurs parents. Madame La Comtesse Charbonnel, soucieuse de faire respecter les dernières volontés de son mari et désireuse de voir se réaliser rapidement ce projet, s'en remit donc au maire de l'époque Monsieur Muteau, par une lettre du 20 avril 1846, pour déterminer l'emplacement de la construction. Choix fait : « Au midi de l'église ». Cette proposition fut acceptée par la comtesse, d'autant que son domicile (le château !) étant tout proche, cela lui permettrait des visites fréquentes aux enfants. Exigences avancées : ce bâtiment devrait être monumental et rappeler sans cesse la mémoire du fondateur en faisant, en complément de l'ornement de la place publique, un parallèle avec l'hôtel de ville, l'un et l'autre

des deux édifices flanquant extérieurement les collatéraux de l'église.

Il faudra bien sûr un peu de temps avant cette réalisation car d'une part il fallut attendre que les moyens financiers municipaux puissent être réunis, d'autre part maintes réserves (parfois violemment exprimées !) portant sur les dimensions (à l'époque : 60 à 70 enfants concernés, mais dans l'avenir... ?), sur le coût annuel d'entretien à prévoir, sur les montants des devis, sur le choix des architectes, des détails d'architecture, des matériaux à sélectionner, etc, la freinèrent... Le projet finit cependant par être mené à bien et c'est le 16 octobre 1849, à 10 heures, que sera enfin inauguré cet asile. Le discours d'inauguration fut prononcé par le citoyen Japiot, médecin et membre du conseil municipal : éloge fut fait des qualités de philanthrope de

Monsieur le Lieutenant-Général Charbonnel, qui avait bien mérité son titre de comte, titre de gloire gagné sur les champs de bataille et dans son souci des classes pauvres. En même temps se trouvaient associées son épouse et leur fille décédée dans l'enfance, pour leur exprimer la reconnaissance et la sympathie des Isois. Verbalement fut prévue l'exécution d'un buste en marbre blanc du Général fondateur pour être placé dans l'établissement...(2). Les malheureux de la commune se montreront particulièrement reconnaissants en confiant leurs jeunes enfants au personnel dirigeant l'établissement, à savoir les Sœurs de la Providence de Langres chargées de son fonctionnement (3) sous la surveillance d'un comité de trois membres du conseil municipal : Messieurs Japiot, Muteau et Germain (séance du 5 novembre 1849)...

Au fil des ans qui suivirent, des



Le Lieutenant-Général Comte Charbonnel et deux bâtiments que nous lui devons : l'asile Charbonnel et la chapelle Saint-Charles

modifications furent apportées, comme le creusement, en 1855, avec le secours financier de l'État, d'un puits, par souci d'hygiène, dans la cour de l'asile... mais craintes de Monsieur le curé de l'époque, polémiques : attention à ne pas compromettre la solidité de l'église avec les charges d'explosifs utilisés !

En 1881, l'asile accueille 100 élèves. C'est à ce moment que l'enseignement primaire devient laïque et gratuit et que les salles d'asile deviennent « écoles maternelles » (terme définitivement employé à la place de « salles d'asile » dans les décrets d'août 1882). À partir de là, notre « asile Charbonnel » suit son aventure : école maternelle à la charge de la commune (qui doit fournir locaux convenables, mobilier et matériel d'enseignement, et ce à partir de 1885) pendant près d'un siècle, avec quelques épisodes intermédiaires (1914-1918 : hôpital temporaire ; 1940-1941 : occupation par les troupes allemandes). En 1970, la première tranche de l'école maternelle Matisse est terminée : déménagement de l'école Charbonnel... Ensuite vocations diverses : logements d'enseignants (ce qui existait déjà du temps de l'école), bibliothèque municipale,

club du 3^e âge Vivald'Is, manifestations multiples : bourses aux vêtements, expositions-ventes..., réunions (associations, entreprises...), bureaux (assistantes sociales, médiateurs,...). L'asile Charbonnel joue là le rôle social que tous nous lui connaissons !

Combien de fois en ai-je poussé la lourde porte d'entrée et gravi le long de ses deux étages l'imposant escalier afin de rejoindre le logement de fonction que j'y ai moi-même occupé durant un certain temps, ainsi que ses vastes greniers, brrr !, pas toujours rassurants ?... Et où sont donc aujourd'hui les bambins, têtes brunes et têtes blondes confondues, dont j'ai été chargée à une certaine époque d'assurer en ce lieu le développement de la personnalité ?... Comme je vous ai aimés alors, moi, jeune institutrice toute fraîche sortie de l'École normale de Dijon, la tête pleine de projets pour vous ! Puisse le destin vous avoir été clément !... Et puis aussi, où est donc aujourd'hui ce vieux et majestueux buffet qui occupait la place d'honneur, à droite, dans le hall d'entrée ? « O buffet du vieux temps, tu sais bien

des histoires,... et tu voudrais conter tes contes... » car tu aurais tant à susurrer aux Isois sur les détails du passé de notre asile Charbonnel...

MICHÈLE TERRAND

D'après des documents de Michel Valentin et Armand Berseth

Notes

1- À voir : dans la chapelle gothique du cimetière, élevée en 1849, un buste de plâtre de Caroline et sa représentation aux côtés de saint Charles sur l'une des verrières ; sous l'autel : les caveaux scellés du général et de sa fille ; au-dessus : les armes du comte.

2- Ce projet dépassera les possibilités financières de la municipalité et sera remplacé (commande passée au peintre parisien M. Frillié le 12 mai 1854) par un portrait grandeur nature (actuellement à l'Espace Carnot).

3- Règlement très strict : calendrier et horaires rigoureux, discipline de fer (des gradins en bois permettaient de mieux surveiller les enfants), respect de la propreté et de l'hygiène, efficacité et valeur morale des institutrices...

Plantations de saison



Le déchargement des arbres

La rue Gambetta est en cours de rénovation, en application de l'étude d'urbanisme confiée aux architectes Boyer et Maniaque, qui assurent la maîtrise d'œuvre des travaux.

Vingt-six arbres ont été plantés à la mi-mars, en remplacement des tilleuls imposants qu'il a fallu abattre l'an dernier en raison de leur état sanitaire inquiétant. La

nouvelle variété, *Tilia cordata* « *Greenspire* », est mieux adaptée aux dimensions de la rue que les sujets précédents. Une fois adultes, ils atteindront une hauteur de vingt-cinq mètres environ, alors que les spécimens abattus lançaient leurs ramures à une bonne quarantaine de mètres. Ils ont été plantés en quinconce, mais leur alignement est dans le droit fil de l'allée des Capucins dont ils prolongent le charme champêtre en direction du centre ville.

Les jeunes arbres sont quand même des rejets d'une vingtaine d'années, et leur implantation dans un nouvel environnement nécessite quelques égards pour leur assurer une bonne reprise. Un système de tuteurage

robuste a été mis en place pour leur offrir une protection à toute épreuve. Le triple piquetage de diamètre important saura tenir à distance les véhicules automobiles un peu trop enclins à flirter avec l'écorce tendre, et les engins de chantier seront pareillement tenus à distance. Les racines des arbres auront le temps de trouver leur place dans le sol tandis que les troncs seront à l'abri des vents violents, même comparables à ceux de la tempête de décembre 1999. La petite forêt de piquets pourra être retirée dans trois à quatre années.

Les travaux dans la rue ont ensuite concerné les fils aériens (téléphone, électricité) enfouis par le SICECO (*Syndicat intercommunal d'électricité de la Côte-d'Or*). Le traitement de surface vient de commencer, et les travaux dureront jusqu'au début de l'été.

Le « tour de ville » d'Is

HORizontalement

- Faisant un tour de ville, ce qui est aussi bon pour la santé!
- Il est dit à l'écart du chef • Belge bien vu de la galerie
- Voie au bord de laquelle on trouve l'essence • Poids de ce qui est emballant!
- Notre ville, mais coupée de la Tille... • C'était une voiture divine
- Moment de se découvrir • Points de jonction des artères du cœur
- Urbaine sur les bords • Le feu dans la voie lactée
- Il est glacé ou caillé • Note
- Avec moins d'assurance, faute de police?
- On procède à sa vidange mais peut faire la lessive • Négation à la Bush • Tour de la place
- Reconduisais dans la Chambre.

VERTICALEMENT

- Elles se servent des gambettes rue Gambetta
- C'était la langue d'Is autrefois • Il est planté dans un espace vert • Élément rare
- Met un trait d'union entre deux points • Ligne droite de long champ
- Non dites • Une carte mais sans le « monde »
- Il doit être bien occupé en ville!
- Ouverture de fenêtre • Plus lourd que l'air mais ultraléger • Sans nuances
- A l'abri des remparts
- Degré de sensibilité • Elle ne manque pas d'âmes
- Vent du nord-est • Mode de stationnement où la ville fait du blé
- Elles sont attendues aux croisements.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2				■					
3					■				
4	■						■		
5			■						
6		■							
7					■			■	
8	■								
9					■			■	
10	■								



Solution de la grille d'Is ci et là n°23

HORizontalement : • 1. Deux points • 2. RN • Labo • VO • 3. Etc • Nina • 4. Aramis • Mal • 5. Mamie • Ravi • 6. Parker • 7. Esso • Obier • 8. AE • Usion • 9. Mme • Anneau • 10. Entre deux •

VERTICALEMENT : • 1. Dream team • 2. Entra • seme • 3. Camps • En • 4. XL • 5. Panier • Sar • 6. Obis • Koine • 7. Ion • Rebond • 8. Amarinée • 9. TV • Av • Esau • 10. Soulier • Ux •



Festival de printemps



Il est de retour à Is : le « grand » Festival des mots croisés, qui comporte une épreuve internationale à l'intention des cruciverbistes de la Francophonie, rendez-vous incontournable des plus grands champions...

Soirée des Jeux

Samedi 15 mai, 20 h 30,
salle des Capucins

Entrée 1,50 €, gratuit jusqu'à 16 ans

Soirée pour tous : jeux de lettres, de société, de stratégie (*Brainstorm*, *Password*, *Composio*, *Unanimo*, *Scrabble*, *Contrario*, *Illico presto*...). Atelier de mots croisés animé par Jean Rossat.

Possibilité de restauration sur place (plateaux repas à 10 €, gaufres, boissons etc ...).

Fête des Jeux

Dimanche 16 mai, à partir de
14 h, cour du château Charbonnel

Entrée 2 €

1 € pour les moins de 16 ans.

Jeux pour toute la famille. Jeux d'adresse, jeux de pions, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux traditionnels ou anciens, jeux géants, jeux en bois...

Des animateurs seront à la disposition des visiteurs pour fournir toutes les explications et donner des conseils. Des lots sont à gagner. Et l'on découvrira que les plus petits jouent souvent à armes égales avec leurs aînés...

UNE ÉDITION PLUS CORSÉE

Les concurrents du Championnat francophone savent déjà quel défi nouveau les attendra dans la salle des Capucins. En deux demi-journées, ils devront résoudre pas moins de six problèmes d'auteurs connus. Six étapes de styles et de niveaux de difficultés différents ; et comme dans le tour de France, c'est le classement général qui désignera le vainqueur au terme du parcours.

LES TOURNOIS, UN SPECTACLE POUR TOUS

Comme chaque année, des tournois passionnants se dérouleront dans différents endroits de la ville, tout au long du week-end. Ils sont publics et il n'est nullement besoin de faire des mots croisés pour apprécier l'intensité et le suspense de parties ou la victoire se joue en moins d'un quart d'heure.

LE JEU SANS LES MOTS

Pour ceux qui aiment jouer, tout simplement, une soirée jeux marquera la mi-temps du Festival le samedi. Et une fête dans la cour du château le dimanche après-midi rassemblera des dizaines de jeux traditionnels et régionaux, tandis que le centre ville connaîtra l'animation d'une journée de foire.

LES COMPÉTITIONS EN BREF

Vendredi 14 mai (salle de l'Orangerie, 20 heures)

Le Tournoi des Trois Rivières, pour les habitants des quatre cantons, Is-sur-Tille, Selongey, Grancey-le-Château et Sainte-Seine l'Abbaye. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Samedi 15 mai - À partir de 13 h, salle des Capucins :

Le Championnat francophone consistera pour les candidats à résoudre quatre grilles conçues par Alain Dubois (journal L'Humanité et divers quotidiens régionaux), Michel Hannequart (Journal La Presse, de Montréal), Marc Aussitôt (Télérama) et Alain Dag'naud, l'ADN du Canard Enchaîné.

À partir de 14 heures, collège Paul Fort :

Le Tournoi des collèves. Treize collèves finalistes enverront 16 équipes de champions défendre leurs couleurs.

Dimanche 16 mai

Suite du Francophone, avec deux grilles, de Jacques Drillon (Le Nouvel Observateur) et Jean Rossat (Le Temps, de Genève). Ces deux problèmes serviront d'épreuve de qualification pour le Tournoi de Bourgogne, dont la finale sur tableaux aura lieu sur le site de la fête, l'après-midi à 16 heures.